



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70846

VALABLE JUSQU'AU 07/03/2026

ÉDITÉ LE 31/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 98 B 46

Siret : 414 918 466 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8494 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 75 233 084

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 75 233 084

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : KLEINMANN ET FILS

28 RUE DES LANDES
68220 HEGENHEIM

Téléphone : 03 89 70 03 75

Portable :

Site Internet : www.toiture-kleinmann.fr

E-mail : contact@charpente-kleinmann.fr

Responsabilité légale :

KLEINMANN LAURENT DIRECTRICE GENERALE / KLEINMANN MARTIN
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/11/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/11/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.